

**Lundi 29 Octobre 2018**

Futurs travaux au lotissement de la Prairie



Depuis l'achèvement de la dernière maison construite au lotissement de la prairie, priorité a été donnée à la sécurité avec la réalisation d'un trottoir allant à l'école et au centre du village puis la réfection de la chaussée et la pose de ralentisseurs route de la Saône. Sur le lotissement lui-même, le Conseil Municipal a décidé de réaliser en 2019 la pose de trottoirs et la réfection de la voirie en 2019 et de confier la maîtrise d'œuvre à Ingénierie 70.

**Logements communaux :** Des travaux de rénovation sont nécessaires dans le logement communal situé rue de la Motte.

**Préemption :** La commune n'exerce pas son droit de préemption sur la vente des biens appartenant Mr Gehr, rue de la Motte et Consorts Dugourgeot, rue de l'Europe.

**Centenaire de l'armistice :** En partenariat avec le souvenir français, la commune accueille une exposition empruntée au Musée de la Poste qui juxtapose ce travail des enfants CM1 et CM2 ; les maisons identifiées où ont résidé des soldats de la grande guerre sont pavées, des bougies et des drapeaux sont déposées sur les tombes des soldats.

**Eau et assainissement :** Le Conseil Municipal dénonce le caractère obligatoire du transfert de la compétence et, à l'unanimité, se prononce contre ce transfert à la Communauté de Communes.

**Chasse :** Autorisation est donnée à l'ACCA locale d'implanter une cabane de chasse. Un nouveau bail est à l'étude avec l'association. Il sera soumis à l'ONF.

**Commission de contrôle des listes électorales :** Suite à la réforme de la loi imposant une commission de contrôle, Valérie Péguesse est désignée pour y siéger.

**Sapin de Noël :** Un sapin est offert à chacun des particuliers qui s'engage à le décorer à même le trottoir ou à l'entrée de sa propriété, visible depuis la route.